L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN 29 AOUT 1889. 42me Année

Dufour & Dennis.
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 29 AOUT 1889.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$2 00
Six mois	1 25
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

L'Abeille du 1er Septembre.

Nous publierons Dimanche, 1er septembre, une Revue complète des opérations financières et commerciales de l'exercice 1888-89 à la Nouvelle-Orléans. Cette Revue renfermera tous les renseignements désirables sur les progrès de l'industrie, l'état des récoltes, le cours des valeurs publiques, etc.

Notre numéro du 1er septembre devant être tiré à un nombre considérable d'exemplaires et expédié dans toutes les directions, les annonces qui y seront insérées auront une très grande circulation. Nous croyons devoir appeler sur ce fait l'attention du commerce et des parties intéressées en général.

Guerre haineuse du parti républicain à l'industrie sucrière.

Dans quelques jours, aura lieu l'élection du représentant du troisième district congressionnel, qui doit prendre la place du regretté M. Gay. Cette élection est fort importante, car c'est sur elle que l'administration de Washington compte pour inaugurer une politique nouvelle—au moins dans l'Etat de la Louisiane. Aussi fait-elle des efforts inouïs pour enlever—n'importe comment et à n'importe quel prix—la majorité dans ce district. La fraction, peu nombreuse, mais fort active, fort bruyante, des républicains blancs qui font cortège à MM. Warmoth et Minor, remue ciel et terre, de son côté, pour remporter la victoire. Elle fait un corps électoral de belles promesses; elle s'engage à soutenir, énergiquement, les deux principales—nous pourrions dire les deux seules industries agricoles—qui font vivre cette région : celle du sucre et celle du riz. M. Minor, le candidat adopté par le parti, n'a pas craint de déclarer, dans sa lettre d'acceptation, que la politique et l'attitude des républicains, au nom desquels il parlait, "était plus en rapport avec les intérêts des populations de son district, sur la double question des droits qui frappent le sucre et le riz, que la politique suivie, que l'attitude prise par les démocrates."

Il y a, dans cette assertion, tant de témérité, tant d'imprudence, qu'on a de la peine à y croire, de la part d'un homme qu'on est en droit de considérer comme sérieux; aussi s'est-il attiré, de l'hon. M. Blanchard, représentant de la paroisse Caddo, une réponse foudroyante, irréfutable. Dans le discours-manifeste de M. Blanchard, à la Nouvelle-Iberie, on ne trouve pas une phrase—des faits, rien que des faits—et ils sont écrasants pour les républicains. L'orateur pouvait parler en connaissance de cause, puisque, membre du Congrès, il a dû assister à tous les débats sur cette grave question, être témoin oculaire et auriculaire de tout ce qui s'y passait. Le récit est si clair, les faits sont si précis, que nous nous sommes contentés, jusqu'à présent, de laisser parler M. Blanchard et de traduire son discours.

Le parti démocrate avait, avec lui, l'an dernier, la présidence et la majorité de la Chambre; le parti républicain s'appuyait sur le Sénat. Le premier a présenté le bill Mills, dont le but était de réduire les revenus provenant du tarif, de $70,000,000. Sur quel pied se faisait cette réduction? M. Blanchard nous le dit d'une façon fort nette : en retranchant 20 pour cent du tarif, d'un bout à l'autre, sur toute la liste, sans distinction, sans préférence. Le sucre et le riz étaient traités absolument comme les produits manufacturés du Nord; il n'y avait aucune différence. Personne n'avait à se plaindre, ni à récriminer. On conservait, sur le sucre, un droit ad valorem qui se montait à 68 pour cent De 1800 à 1861—la grande époque de développement de cette industrie — le tarif n'était, ad valorem, que de 30 pour cent. On voit que le bill Mills n'était pas si meurtrier qu'on l'avait dit; et, d'ailleurs, il avait l'inappréciable avantage d'être égal et impartial pour tous.

Tel était le système adopté par les démocrates; pas un d'eux n'est allé plus loin.

Tous—sans exception aucune—ont demandé l'égalité la plus parfaite pour l'industrie sucrière, la plaçant sur le même plan que les produits manufacturés du Nord.

Qu'en fut-il des républicains de la Chambre et du Sénat? Tous—ou à peu près tous—ont demandé l'abolition de tout droit sur le sucre. Ils voulaient le placer sur la liste des entrées en franchise; en d'autres termes, sacrifier, anéantir cette industrie, incapable de lutter contre une concurrence écrasante, rendue plus irréfutable encore par la fraude, qui en décapitait la force.

Laissez-moi—d'écrire M. Blanchard—vous donner une petite liste de ces prétendus protectionistes républicains. M. Jos. Cannon, de l'Illinois, d'abord, un des meneurs du parti à la Chambre, depuis dix-huit ans. Au lieu de 20 pour cent, il proposait une réduction de 80 pour cent. Autant valait demander l'inscription sur la liste des entrées en franchise. C'est, en effet, ce qu'il fit, plus tard, quand on en vint à discuter les amendements.

Est vous ensuite M. Dingley, l'ex-gouverneur du Maine. Celui-là les logiquait pas! Il demandait, d'emblée, que l'on inscrivît le sucre sur la liste des entrées en franchise.

Son collègue, M. Milliken, en faisait autant.

De son côté, M. D. B. Henderson, de l'Illinois—autre candidat à la place de Speaker, comme M. Cannon—réclamait, hardiment, cette même entrée en franchise. "C'était le seul moyen de réduire, d'un seul coup, les revenus de $60,000,000." Le moyen était expéditif, expédiif, coûteux. On entraînait les engagements du moment, sans dépens de Pindustrie sucrière, qui faisait bien les frais de la réduction, et l'on obéissait intégralement aux droits, déjà exagérés, qui protégeaient les industries du Nord et de l'Est. Au bonnet, on pouvait augmenter encore légèrement ces derniers; ses représentants n'en y hésitaient nullement pendre.

Voilà ce qui s'est passé à la Chambre. Que fait le Sénat quand le bill Mills, voté par les représentants démocrates, lui arrive? La majorité des Sénateurs, présidée par un républicain de la Nouvelle-Ecosse—M. Allison, de l'Illinois—démolit le bill, du fond en comble; il lui en substitue un autre, qui rétablit, dans leur entier, les droits élevés sur les articles manufacturés du Nord et de l'Est, je répète—de 60 pour cent—sans qu'il en résulte aucune augmentation de revenu. Le coup de massue manqué celui-ci avait échappé à la Chambre, grâce à la majorité démocratique, elle le reçoit en plein, dévoyé par les républicains. Quant aux sucres, maintenus par un droit de 2 cents 1/4 par gallon, alors sont, sans façon, portés sur la liste des entrées en franchise. Même sort pour le riz, dont le droit d'importation est réduit, de 2 cents le livre, à 1 cent. Et M. Allison, après avoir dirigé les travaux du comité, vient déclarer, solennellement, en séance, que tout le substitut mis soutenu par le Sénat républicain. Il l'a dû, en effet, mais on ne peut pas citer un seul sénateur démocrate qui ait voté la réduction de 50 pour cent sur le sucre.

Tels sont les faits, que vient de nous exposer l'hon. M. Blanchard. Ils sont une honte pour le parti républicain, qui s'est hautement, audacieusement, déclaré l'ennemi acharné de notre industrie sucrière. Comment n'a-t-on pas rougi, après cela, d'élever la voix au nom de ce parti? Le mieux que l'on avait à faire, n'était-ce pas de se taire, de glisser, le plus légèrement possible, sur une aussi triste histoire, qui fait, de cette école politique, un objet de répulsion pour tout bon Louisianais?—La vérité, sur ce sujet, a été dévoilée, récemment, par l'hon. M. Breckenridge, du Kentucky, dans une entrevue avec un représentant du *Picayune*.

Certes, M. Breckenridge n'est pas un partisan des taxes élevées; elles doivent être, suivant lui, aussi faibles que possible, n'être imposées qu'en cas de nécessité et de façon à n'être jamais à charge au contribuable. C'est, précisément, le cas du droit sur le sucre. Il est uniforme, impartialement distribué; il n'y en a pas de plus équitable, dont la perception soit aussi facile et moins dispendieuse. C'est celui qui procure le plus gros revenu à l'Etat, sans peser lourdement sur les populations, qui s'aperçoivent à peine de son existence. Il n'aurait jamais été question de sa réduction, si la politique—la haineuse politique—des républicains n'en avait fait, entre leurs mains, un instrument de vengeance et d'oppression. Il existe trois Etats qu'il s'agit de punir de leur attachement inébranlable à la démocratie : la Louisiane, la Caroline du Sud et la Floride. On frappe la première dans son sucre et son riz; la seconde, dans son riz; la troisième, dans son industrie des éponges—le tout au profit des raffineurs et des spéculateurs du Nord, tous bons républicains, tous fournissant les fonds nécessaires pour manipuler la matière électorale, en retour des millions qu'on leur fait gagner aux dépens du consommateur.

Mais conçoit-on rien de plus odieux que cette vengeance fiscale d'un parti qui cherche à ruiner deux ou trois Etats, pour les châtier de penser autrement que lui; et cela, dans une République essentiellement démocratique, dans une Confédération qui proclame la plus complète égalité des Etats, au double point de vue politique et économique? Après un pareil exposé de faits qui sont de nature à soulever l'indignation de tous les honnêtes gens, on s'étonne que des hommes sensés se présentent devant nos citoyens et se réclament d'un parti qui, froidement, sciemment, cherche, constamment, à nuire aux intérêts vitaux de la Louisiane!

Loterie de l'Etat de la Louisiane.—M. Sylvestre Constant demeurant rue Philippe, 229, vient déclarer dans l'*Abeille* de ce jour qu'il était possesseur d'un quart du billet sur lequel étaient imprimés les numéros 9.15, 66, au tirage de mardi dernier, et qu'à ce billet est échu le lot de $4500. Il ajoute que la somme qui lui était due par le fait, lui a été promptement versée entre les mains.

LOUISIANE.

Le *Louisiana Planter and Sugar Manufacturer*, Nouvelle-Orléans, du 24 août:

Nous voici arrivés à la moisson du riz; elle sera générale pendant tout le mois prochain. C'est la saison critique pour cette culture, et il y a à craindre plus d'une catastrophe.

Le riz coupé avant d'être tout à fait mûr ou quand il est humide, et qu'il arrive en cet état sur le marché, s'échauffe et perd une partie de sa valeur; il ne se vend que moitié prix. Ceux qui travaillent le riz, semblent n'avoir aucun moyen de le sécher. Ils le prennent tel quel; ils essaient de l'expédier dans quelque climat plus froid, où il se met en pâte et aigrit, aussi bien qu'ici. Il en perd ainsi des centaines de barils, tous les ans; aussi est-il fort discrédité et se mêle-t-on du riz humide.

A tous ces inconvénients les planteurs pourraient remédier, en maintenant le grain plus longtemps dans les champs, pour le faire bien sécher.

Quand il arrive au moulin humide, on devrait l'étendre sur de grandes toiles et l'exposer au soleil, jusqu'à ce qu'il soit assez sec pour être nettoyé dans de bonnes conditions. C'est là une mesure de la dernière importance, qui devrait être l'objet des soins de nos planteurs. La quantité de riz arrivant ainsi à la Nouvelle-Orléans, lui fait la réputation d'un marché où l'on trouve spécialement du grain de qualité inférieure. Avec un peu plus de soin, chaque livre de riz pourrait être de première qualité. C'est donc une folie de le cueillir, de le récolter, avec négligence, et de donner ainsi à notre marché une mauvaise réputation. Le fait était tellement reconnu, il y a douze ans, que, suivant l'opinion générale, nous ne pouvions produire un riz égal à celui de la Caroline du Sud; que nous ne pouvions produire que le riz rouge.

Ce préjugé a bien vite disparu quand quelques-uns de nos planteurs intelligents et soigneux ont commencé à produire un riz égal en qualité aux meilleurs du monde. Mais nous avons encore des planteurs négligents qui envoient sur le marché leur grain mouillé ou, tout au moins, humide. Aussi, tout acheteur se méfie-t-il du riz inférieur, qu'il ait, ou non, été récolté à la main, mais il est mal nettoyé, brisé, aigre, par conséquent, sans valeur.

Il faut que les planteurs de riz suivent l'exemple des planteurs de cannes, qui ont créé bien leurs affaires, en réformant leurs méthodes de culture et de fabrication; il faut qu'ils produisent un riz d'un grade élevé et relèvent ainsi la réputation de notre marché.

Autre danger que nous avons à courir: les orages. Nous y sommes plus exposés, cette année, parce que la moisson est en retard. Il ne faut pas oublier que le riz est cultivé sur des terres basses, mal drainées. Quand l'orage arrive, le riz est renversé dans l'eau, qui ne peut se retirer à temps pour empêcher le grain de germer. Aussi, quand le riz est bon à récolter, il faut moissonner le plus rapidement possible. Un seul jour de retard peut occasionner des désastres, la ruine de toute une récolte.

On se rend si bien compte de tous ces faits, que le planteur se croit obligé de récolter le plus vite possible, coûte que coûte, et s'est là un des plus grands inconvénients de cette culture.

Depuis 156 ans, le riz a été coupé à la faucille, en Louisiane, et si les prix étaient rémunérateurs, on ne songerait pas à changer de méthode. Les bas prix courants des années qui viennent de s'écouler, ont engagé les cultivateurs à chercher des instruments qui réduisent le travail de la main-d'œuvre. De là, sont sorties la moissonneuse B. F. Avery et Fils, la moissonneuse McCormick et autres. Actuellement, deux hommes et quatre mulets peuvent mettre en gerbes quinze acres de riz, par jour, en faisant le travail de quarante hommes avec les anciens outils.

Il est étonnant que l'on n'ait pas adopté avec empressement la moissonneuse de riz en Louisiane. On la considère comme une "rare bête noire" d'une valeur douteuse; et, cependant, si l'on n'en est pas adopté, c'en est fait de l'industrie du riz. L'ancien travail est ruineux; il requiert trois fois autant d'hommes que l'autre, proportionnellement à la culture. Aussi, les gages sont-ils élevés de $1.50 à $2 par jour, dans certaines régions, sans compter la nourriture—et cela dure six grandes semaines. Or, cette culture ne peut supporter ces dépenses. Des centaines de planteurs s'y ruinent, tous les ans, et ils en plaignent de la baisse des prix — et quel ils ont tort.

Il est nécessaire de pérpétuer toute cette industrie. N'oublions pas que les Indiens orientaux gagnent dix centins par jour. Comment pourrions-nous résister à cette concurrence, qui donne de tels gages? Ce qui ruine nos plantations riziers, ce sont les dépenses de la main-d'œuvre. Il faut faire le travail à la machine. Il y a, pour cela, quelques changements à faire dans les fonds et dans le labourage, voilà tout.

—Lettre de la paroisse Calcasieu:

La semaine dernière a été très chaude, une pluie qui valait le peine d'être mentionnée. Dimanche plusieurs parmi les planteurs habitant à Grandchenier le temps n'est que le riz qui n'a huit semaines d'où incendé, restera sans rapport. C'est ce qui décourage les petits cultivateurs de ce quartier, qui, il y a quelques semaines, se réjouissaient du retard de la pluie.

Nous venons d'commencer un chargement de riz, de la Caroline, et l'on ne prétend trouver 50 centins, et, par conséquent, le tel est aussi que qu'on obtenait ces jours-ci.

—Lettre de la paroisse Terrebonne:

Rien de nouveau à noter, au point de vue météorologique. Les pluies locales continuent à tomber, tout les jours, et alternent avec les rayons du soleil. C'est l'idéal pour le mois d'août, au point de vue de la canne.

Les cannes sont toujours en avance du plant, bien que tous les doeng aient une couleur également saine. Du reste, tous les cannes sont parfaitement propres, depuis le mois de juin.

Dans les cannaies et autour des sucreries, il y a une véritable armée de chargements de chaudronnaires, de maçons, et de charpentiers. Chaque train de Bas apporte à Houma de nouvelles machines, qui prouvent que notre industrie marche sur le rails du progrès. Il n'y a que le pédagogue qui, en se promenant, pendant, ce riz est parfaitement égrié, les grains sont bien pleins; c'est une expérience parfaitement réussie de la culture du riz de terre haute.

Si nous n'avions pas eu un printemps aussi défavorable, notre paroisse serait une récolte plus forte que jamais; il y a en même beaucoup de riz semé, qui n'a pas levé à cause de la sécheresse.

Il y a une partie du riz qui avait été semée en premier lieu; elle avait pu jouir de l'humidité du sol avant l'arrivée de la sécheresse; l'autre, semée pendant la sécheresse, ne n'a levé que quand sont survenues les pluies; elle est, nécessairement, de six semaines en retard.

Ces champs seront difficiles à moissonner, et nous ne savons guère comment nous pourrons nous tirer d'affaire avec eux.

A tout prendre, nous n'avons, dans la paroisse, qu'une demi-récolte, la moitié de ce qui a été semé n'ayant pas réussi.

Le temps de la coupe approche très rapidement. M. Moore, de Welsh, attend un chargement d'instruments à mettre le riz en gerbes; la semaine dernière, M. C. D. Welsh a reçu, de son côté, des commandes pour la moissonneuse Osborne. Ces faits prouvent que nos fermiers comptent sur une assez bonne récolte, sans quoi ils ne se mettraient pas ainsi sur les frais pour faire venir des outils nouveaux.—On avait, d'abord, de la répugnance pour ces appareils, qui faisaient de trop grosses gerbes. On les a reformés depuis; ils font maintenant des gerbes de toute dimension. Nous nous sommes aperçus que, sans eux, nous ne pourrions achever notre récolte assez vite, car les bras nous manquaient; c'est ce qui nous a décidés à faire venir ces instruments. Seulement, il y a des fermiers qui ne savent pas s'en servir convenablement.

Nous espérons que le riz se placera à bon prix, cette année, et il est à croire qu'on en soignera la récolte plus qu'à l'ordinaire, afin d'envoyer sur le marché un grain de meilleure qualité.

La Compagnie Squier, de Buffalo, New York, essaie d'introduire, ici, son nouveau moulin à riz; nous devons faire un essai de cet appareil perfectionné. Il nous est fortement recommandé par les propriétaires de moulins de la Caroline du Sud, qui en font usage.

—Lettre de la paroisse Ascension.

A nous entendre, dans la paroisse, jeter les hauts cris et demander incessamment de la pluie, on pourrait croire que notre sol d'eau est inestimable; il n'en est pas ainsi. Si nous avions reçu autant d'eau que nos voisins, il est probable que, comme eux, nous dirions: Assez! La seule pluie générale que nous ayons eue, a eu lieu, mardi; de 1 à 2 heures, il a plu alors à torrents, et les fossés ainsi que les canaux ont dû rempli à déborder. Cette ondée est venue à propos. Les souches elles-mêmes en avaient grand besoin; le feuillage commençait à jaunir. Le plant de printemps a fait quelque progrès, à cause de la pluie dont il a été question dans la dernière lettre.

On commence, généralement, à revenir à l'espoir. La pluie battante de mardi, quoique venue à la onzième heure, pourra faire regagner un peu du temps perdu. Il n'est pas jusqu'à M. Gleason, de Mo-Manor, qui ne se range lui-même dans le camp des optimistes; il espère qu'avec une autre pluie, le plant de printemps pourra se relever de ses pertes. Quant à la température, elle a été convenable—de 83 à 53 degrés—pendant la semaine; 69 degrés au minimum.

Une grosse affaire agricole de Cour vient d'être soulevée dans les marécages situés derrière l'habitation New Hope. Le chemin du Texas Pacific passe à travers cette région et les rails sont supportés par 27,700 pieds de pont construits par des poteaux.

Le chemin de fer a commencé slandestinement à combler le marais et à élever un remblai au dessous du chemin, ce qui enlève à cette vaste région le bénéfice de l'drainage naturel. Les propriétés McManor, Ascension, New Hope, celles de MM. Octave Landry, J. E. St-Martin, Adelard Landry, Berthelot, en sont affectées.

MM. Gleason et Tucker, directeurs de McManor et de New Hope, sont allés vert ce qui se passait; ils ont en recours à M. R. N. Sims, qui a plaidé l'affaire devant le juge de district Duffel; il a obtenu contre la compagnie une injonction qui interdit la continuation des travaux. Le shérif O'Maher a servi le rescrit aux employés. Les travaux ont cessé dans le marais, mais les intéressés demandent que l'on enlève la terre qui obstrue le drainage naturel de cette vaste région. En cas de prévarication, l'effet de ce remblai serait désastreux. Il faut remercier MM. Tucker et Gleason de l'énergie et de la promptitude dont ils ont fait preuve en cette circonstance—les lettres de M. le général Miles et E. McCall, étant absents.

Lettre de la paroisse Lafourche:

Les cannes à sucre rouges sont en retard, cette année. Dans une de mes dernières lettres, j'ai dit que l'on était fort qu'on n'en voyait aucune dans les endroits où on les exhibe ordinairement. Depuis lors, on en a exposé plusieurs. Mme Lovincy Lavoet, au-dessous de Raceland, a envoyé à ballon sauvage de son champ de 8½ arpents. Egalement, d'un voisin, une belle canne provenant de l'habitation de MM. Lyall et LeBlanc, près de Lockport. Cette canne a 12 noeuds et 5 pieds 10 pouces de haut.

Le nouveau procédé pour détruire le coco, est l'objet d'un grand intérêt dans le pays. L'inventeur, M. Haydel, a reçu plusieurs lettres qui lui demandent des informations; il a refusé de répondre, disant qu'il veut que tout le pays profite de cette découverte, qui est le résultat de plusieurs années de recherches.

M. Haydel est vieux, infirme; il ne peut parcourir le pays pour y exhiber son procédé. Il consent, néanmoins, à faire une démonstration pratique de son procédé, à partir de l'habitation, en présence de ceux qui viendront le trouver chez lui. Il voudrait vendre le procédé au gouvernement ou à une personne qui lui payerait une rente mensuelle, en retour de la communication de cette découverte. M. Haydel est maintenant à Pattersonville; quiconque veut se mettre en rapport avec lui peut le faire. C'est un homme honnête, affable, qui croit sincèrement avoir trouvé le moyen de débarrasser le sol de cette peste qu'on appelle coco.

—Lettre des Attakapas.

Décidément, les progrès, au fait de machines perfectionnées appliquées aux sucreries, sont à l'ordre du jour. W L'an 1890 verra, dans nos paroisses, s'élever plus d'une usine centrale, avec des machines des derniers modèles. Cette perspective enthousiasme les populations, qui voient ainsi s'ouvrir une nouvelle perspective pour la culture de la canne.

Les ondées ont été très fréquentes, depuis peu; cependant, il y a des planteurs qui s'en plaignent. Ceux d'entre eux qui sont en retard pour la coupe, disent que les mauvaises herbes et les plantes font beaucoup de mal.

Si les cannes—le plant spécialement—laissent à désirer, il n'en est pas de même du maïs, qui est vigoureux, bien tenu, surtout à Fausse Point, à Patterson, paroisse Ibérie.

A Fausse Point, un pont solide va être jeté sur le Tche, sur l'habitation Archer-Duprier; il sera d'une grande utilité pour le pays. Les petits fermiers y trouveront un encouragement à cultiver la canne, qu'ils préfèrent à la sucerie Archer-Duprier.

On s'occupe de construire plusieurs usines centrales dans la paroisse.

MM. Shangney et Hoag ont fait de grands améliorations pour la prochaine moisson. Il y a un nouveau moulin supplémentaire, à trois cylindres, sur St-John, à M. J. B. Levert, paroisse St-Martin—ce qui fait, en tout 6 cylindres de 14 pouces de diamètre—le tout mû par deux machines à vapeur.

A Oscar Bodin Bayou, chez MM. Hamilton, les frères Kohn ont complété une nouvelle sucerie avec 5 cylindres. Toutes les machines sortent des ateliers de Leeds et Cie. La capacité est de 80,000 livres de sucre par jour.

—Lettre de la paroisse Terrebonne.

Rien de nouveau à noter, au point de vue météorologique. Les pluies locales continuent à tomber, tout les jours, et alternent avec les rayons du soleil. C'est l'idéal pour le mois d'août, au point de vue de la canne.

Les cannes sont toujours en avance du plant, bien que tous les doeng aient une couleur également saine. Du reste, tous les cannes sont parfaitement propres, depuis le mois de juin.

Dans les cannaies et autour des sucreries, il y a une véritable armée de charpentiers, de chaudronniers, de maçons, et de charpentiers. Chaque train de Bas apporte à Houma de nouvelles machines, qui prouvent que notre industrie marche sur le rails du progrès. Il n'y a que le pédagogue qui, en se promenant, vient faire, de temps en temps, diversion aux travaux des sucreries.

On parle beaucoup d'un plan qui a pour but de vendre à la culture de la centre une grande quantité de terres, dans le voisinage de Gibson City, au nord de la paroisse. Tout cet espace a été abandonné, depuis plusieurs années, et laissé en proie à l'inondation des eaux. L'entreprise se ferait à l'aide de capitalistes de la Nouvelle-Orléans et de la localité. Ces terres paraient divisées en lots et livrées à des fermiers, qui y cultiveraient la canne. On dit que l'on poursuit, de ce terrain, tirer, tous les ans, 5,000,000 de livres de sucre. Tout cela profiterait à nos populations, et l'entreprise est d'autant plus sérieuse, du moins, que la levée qui exige maintenant préserve, désormais, le terrain de toute inondation.

Cette opération faite, en exécutant les mêmes travaux dans d'autres parties de la paroisse, jusqu'à ce que la région entière soit livrée à la culture. Quelle heureuse transformation!

La Salsoparille d'Ayer peut être certifiée par ses vertus infaillibles, comme le seul spécifique pour les maladies du sang.

L'Angleterre en Egypte.

Nous lisons, dans le *Journal des Débats*, du 14 août:

Le discours que lord Salisbury a prononcé lundi soir à la Chambre des Lords, au sujet de l'Egypte, fait connaître la politique que le gouvernement anglais prétend pratiquer aux bords du Nil. Cet exposé comprend deux parties: l'une négative, l'autre positive. Contrairement à l'avis exprimé par lord Carnarvon, l'Angleterre n'abandonne pas l'Egypte; elle s'établira, pas son protectorat au Caire; elle respectera l'engagement qu'elle a pris à la face de l'Europe de ne considérer son occupation militaire que comme un régime transitoire. Mais, si elle ne repousse même idée vers les autres puissances, elle avoit avoir aussi des obligations à remplir envers l'Egypte, et elle ne procédera à l'évacuation que lorsqu'elle aura pacifié le pays, lorsqu'elle l'aura rendu prospère et tranquille, lorsqu'elle l'aura garanti contre tout péril extérieur.

Il serait injuste de ne pas reconnaître la loyauté des déclarations de lord Salisbury. Par sa bouche, l'Angleterre maintient la parole qu'elle a donnée en 1882 et en 1883. En obéissant aux conseils de lord Carnarvon, en poussant l'Egypte aux Indes orientales, elle violerait un engagement formel et pourrait soulever de redoutables complications. Que cet engagement ait été ou non, comme le disait hier le Times, contracté "dans un jour néfaste," c'est une question qui n'est, pour le moment, fort inutile de discuter. Il existe, et nous avons plaisir à constater que le Cabinet anglais est résolu à le respecter. Nous ne disons pas que le discours de lord Salisbury a interrompu la prescription. Elle ne saurait pas. En droit public comme en droit privé, une occupation faite à titre précaire ne peut engendrer un droit de propriété. Mais nombre de personnes, au delà de la Manche, prennent peu à peu l'habitude de voir dans l'Egypte une dépendance de la Couronne d'Angleterre. Il est bon de noter que ce point de vue n'est pas celui des ministres de la reine, et il faut leur savoir gré de l'avoir dit.

Seulement il est permis de formuler le vœu que leur langage ait quelques conséquences pratiques, et que, après que la théorie de lord Carnarvon a été repoussée, les faits ne viennent pas trop longtemps lui donner raison. Une occupation provisoire, qui se prolongerait indéfiniment et dont le terme serait noyé dans des conditions lointaines, vagues et presque irréalisables, ressemblerait beaucoup à une prise de possession effective. Les projets de canalisation récemment discutés prouvent bien, par eux-mêmes, que la prospérité intérieure de l'Egypte a été de très grande progrès. Le canal qui devait de la livrer aux bords du Nil a dégagé la frontière méridionale du pays, la seule qui parût être menacée. Sans vouloir troubler le jolie que se cuoie mitiers a causé en Angleterre, sans rabaisser le mérite de ceux qui y ont pris part, on a le droit de dire que l'ennemi ne semble pas avoir été des plus terribles, et que les troupes égyptiennes en sont venues à bout avec assez d'entrain et de succès. Les journaux anglais ont fait remarquer, non sans quelque ironie, que le mouvement offensif des derviches avait suivi de très près les observations présentées par la France au sujet de l'occupation, et fourni la preuve de l'inopportunité des réserves formulées par notre diplomatie. C'est plutôt le contraire qui serait vrai. Si, il y a quelques semaines, l'Angleterre s'était engagée à évacuer l'Egypte au sujet de l'Egypte, elle n'en a donné en 1882 et en 1883. En obéissant aux conseils de lord Carnarvon, elle violerait l'Egypte aux Indes orientales, elle violerait un engagement formel et pourrait soulever de redoutables complications. Que cet engagement ait été ou non, comme le disait hier le Times, contracté "dans un jour néfaste," c'est une question qui n'est, pour le moment, fort inutile de discuter. Il existe, et nous avons plaisir à constater que le Cabinet anglais est résolu à le respecter. Nous ne disons pas que le discours de lord Salisbury a interrompu la prescription. Elle ne saurait pas. En droit public comme en droit privé, une occupation faite à titre précaire ne peut engendrer un droit de propriété. Mais nombre de personnes, au delà de la Manche, prennent peu à peu l'habitude de voir dans l'Egypte une dépendance de la Couronne d'Angleterre. Il est bon de noter que ce point de vue n'est pas celui des ministres de la reine, et il faut leur savoir gré de l'avoir dit.

Seulement il est permis de formuler le vœu que leur langage ait quelques conséquences pratiques, et que, après que la théorie de lord Carnarvon a été repoussée, les faits ne viennent pas trop longtemps lui donner raison. Une occupation provisoire, qui se prolongerait indéfiniment et dont le terme serait noyé dans des conditions lointaines, vagues et presque irréalisables, ressemblerait beaucoup à une prise de possession effective. Les projets de canalisation récemment discutés prouvent bien, par eux-mêmes, que la prospérité intérieure de l'Egypte a été de très grande progrès. Le canal qui devait de la livrer aux bords du Nil a dégagé la frontière méridionale du pays, la seule qui parût être menacée. Sans vouloir troubler le jo